



Paris, le 12 mai 2023 – La colère des infirmières et infirmiers domine en cette journée internationale de l'infirmière. Un sentiment légitime au regard de l'inaction du gouvernement et de l'Assurance Maladie pour faire face aux différentes problématiques rencontrées par la profession.

Le vendredi 5 mai 2023, le Sniil avait rendez-vous avec Thomas Fatome, directeur de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). L'objectif de cet entretien était de trouver des solutions pour compenser l'inflation qui touche de plein fouet les infirmiers libéraux. Le Sniil a fermement insisté sur la nécessaire revalorisation des déplacements et/ou des lettres clés afin de permettre aux professionnels libéraux d'exercer leur fonction dans de meilleures conditions.

L'enjeu était clair, sans réponse de la CNAM avant le 12 mai, le Sniil suspendrait toute participation à la vie conventionnelle. Nous prenons acte en ce jour de la non réponse de la CNAM et, par conséquent, suspendons, dès à présent et jusqu'à nouvel ordre, notre participation aux instances nationales, régionales et départementales ainsi qu'aux groupes de travail liés à la convention.

Lassé des diverses tergiversations du gouvernement et de l'Assurance Maladie, le Sniil est déterminé à mettre en œuvre tout le pouvoir dont il dispose pour sortir de cette impasse. Depuis le début de l'année, la profession va de désillusion en désillusion, ce qui la pousse aujourd'hui à se révolter contre les différentes mesures qui la mettent à mal. En quelques mois à peine, la profession a subi de nombreux affronts : le report de la généralisation du BSI, la disparition du statut infirmier référent, la réingénierie du métier qui se fait attendre, la loi de financement pour la sécurité sociale de 2023 qui permet de fixer un indu de façon forfaitaire par extrapolation à tout ou partie de l'activité ou encore les propositions de lois Valletoux et Rist qui manifestent un certain mépris pour la profession [\[1\]](#). Cela doit immédiatement cesser.

Cette situation ne peut plus durer, si les instances se décident à enfin sortir de cette crise, il est encore temps de faire de 2023 l'année des infirmières et infirmiers et d'ouvrir de véritables négociations.